

Réf: Dossier N° 024385

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKC COMMUNICATION »

Siège social Abidjan, Marcory, CHAMPROUX, LOT 2, ILOT 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKC COMMUNICATION »

Objet : 1- Imprimerie.2- Communication d'Entreprise.
3- Fourniture de bureau et divers. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, CHAMPROUX, LOT 2, ILOT 1

Dirigeant(s) : M CISSE OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03090 du 12/08/2021 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21066/GTCA/RC/2021 du 12/08/2021

